

Parcs au chevet de la biodiversité



PAR DANIEL DROZ

[Réagir à cet article](#)

ENVIRONNEMENT - Mandatés par l'Office fédéral de l'environnement, le parc régional Chasseral et son homologue du Doubs veulent renforcer l'infrastructure écologique de l'Arc jurassien.

«Nous faisons tous le constat que la biodiversité est en recul», relève Thor Maeder. «Malgré les efforts des pouvoirs publics, des particuliers et du monde agricole. Ce projet est là pour compléter les efforts et empêcher l'érosion de la biodiversité et soutenir aussi l'économie», ajoute le directeur du Parc régional du Doubs en évoquant le renforcement de l'infrastructure écologique. Un programme qui fait partie de la stratégie biodiversité adoptée par le Conseil fédéral en 2012.

La nature se joue des frontières géopolitiques. Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement, les parcs Chasseral et du Doubs ont empoigné le projet conjointement. Une équipe dédiée est installée à Saignelégier. «Nos deux territoires, ensemble, ont une cohérence. C'est là que nous devons travailler pour renforcer l'infrastructure écologique dans l'Arc jurassien. La rive française du Doubs est aussi dans le périmètre du projet», précise Thor Maeder. «Les ambitions sont partagées entre trois cantons. L'ensemble de ces projets s'inscrit aussi sur le plan national.»

Infrastructure écologique? «Le mot est un peu lourd. Il fait tout simplement écho à l'infrastructure routière ou ferroviaire pour la mobilité», explique Fabien Vogelsperger, directeur du Parc régional Chasseral. «Si on veut maintenir la biodiversité, il faut mettre en place des couloirs pour qu'elle circule», image-t-il. Cette infrastructure concerne toutes les zones.

Relier les aires protégées

En gros, entre les zones protégées, «il y a d'énormes vides», précise-t-il. «Comme il ne peut y avoir des échanges, la biodiversité périclité.» Il faut relier davantage les aires protégées ou favorables à certaines espèces par des mesures à définir. «Pour disperser des espèces, par exemple, il faut des haies, des arbres qui se relaient. Les zones construites sont des surfaces importantes. Aussi les réseaux routiers et ferroviaires, qui peuvent aider la biodiversité. Par exemple, les talus des chemins. Le défi qui est posé aux parcs est une nouvelle manière de faire de la protection de la nature.»

Le projet en est actuellement au stade de l'analyse. «Nous allons travailler très en amont avec tous les partenaires qui sont concernés», indique Fabien Vogelsperger. «Au lieu de contraindre, nous allons faire travailler le moulin à idées, donner les bonnes pistes. Plutôt de manière contractuelle. Le regard des gens sur place et qui ont une connaissance de la biodiversité est central.»

Thor Maeder renchérit: «Tous les acteurs ont été informés. Le but est de les intégrer dans les démarches. Les organisations de protection de la nature, les milieux agricoles, les communes seront impliqués d'une manière ou d'une autre.»

Rassembler et motiver

Pour Fabien Vogelsperger, «chaque parc a déjà son réseau de partenaires constitué. On peut s'appuyer dessus. Au Parc Chasseral, nous travaillons de manière directe avec plus de 350 agriculteurs. Nous avons un terreau qui nous permet d'aller assez vite et plus loin. Il faut rassembler et motiver les acteurs à agir.»

Les écoles sont aussi un élément central. Des classes du Val-de-Ruz ont notamment fabriqué des nichoirs pour voler au secours de l'hirondelle de fenêtre. «Nous arrivons à développer une autre approche au service de la biodiversité», se réjouit Fabien Vogelsperger.

Apport d'expérience

L'implication de trois cantons ne complique-t-elle pas les choses? «De prime abord, l'organisation est peut-être plus complexe à mettre en œuvre», commente Thor Maeder. «Mais ça enrichit. C'est plus fort. Le canton de Berne mène déjà deux projets avec les parcs naturels du Gantrish et du Diemtigtal. Il apporte son expérience à Neuchâtel et au Jura.»

Ce projet a un coût. Le budget a été établi à 290 000 francs par an et par parc régional. L'entier du financement – 1,16 million de francs – est assuré par l'Office fédéral de l'environnement.

Chauve-souris et libellules

La chauve-souris sert d'exemple concret pour imager l'infrastructure écologique. Pour ce qui est de la première, *«les abris ont tendance à disparaître des villages progressivement à cause des rénovations»*, explique Emmanuel Contesse, chef du projet. Tout comme le comblement de gouffres ou la diminution des arbres à cavité, elles ont contribué à réduire le réseau de résidences de la chauve-souris. On peut favoriser des mesures faciles, dans les combles des maisons notamment. *«Aussi un accès aux églises avec une ouverture ménagée. Pour cette espèce, il faut mettre les gens autour de la table pour soutenir ces mesures»*, lance Emmanuel Contesse.

Il en va de même pour les libellules. Leur environnement particulier est constitué par les sources, présentes en forêt, en zones agricoles ou même dans les villages. Un grand nombre de sources ont été captées. Le réseau de ces biotopes s'est appauvri. Les libellules sont isolées. *«Une multitude d'anciens captages abandonnés peuvent être remis à la nature avec des mesures simples, peu coûteuses et peu gourmandes en surface»*, assure le chef de projet.

le parc transfrontalier n'est pas abandonné

L'idée d'un parc naturel transfrontalier pour le Doubs est loin d'être abandonnée. *«Nous travaillons de manière étroite avec le syndicat mixte du Pays horloger»*, confie Thor Maeder, directeur du Parc régional du Doubs. Sa «version» française est aujourd'hui candidate officielle à l'obtention du label. *«Actuellement, ils élaborent leur charte»*, précise-t-il. *«Une fois que le parc sera officiellement créé, nous pourrons reprendre la démarche. Sur le plan pratique, nous travaillons quotidiennement sur l'espace de Doubs. Il y a aussi des collaborations qui se renforcent avec le Parc Chasseral.»*

Dans le cadre du projet-pilote d'infrastructures écologiques, les deux parcs de l'Arc jurassien ont des échanges de données avec le Conservatoire de Besançon. *«Nous explorons»*, relève Thor Maeder. *«Nous irons certainement beaucoup moins loin que sur le plan intercantonal.»*